

Le 16 Novembre 2018

Bonjour à toutes et à tous,

En cette fin d'année nous nous devons de vous informer de changements importants au sujet de la mutuelle.

Depuis le 1^{er} Janvier 2012, notre prestataire pour la couverture complémentaire santé était HUMANIS avec qui nous avons eu des relations assez satisfaisantes.

Après 7 années avec eux, l' I.L.L. a procédé à un appel d'offres et a mandaté à cet effet un courtier : le cabinet VERLINGUE spécialisé en protection sociale.

Le cahier des charges précisait notre volonté d'optimiser les prestations en maintenant ou même en diminuant si possible les cotisations actuelles.

Au terme de l'appel d'offre, VERLINGUE nous a proposé 3 prestataires recevables :

ANIPS (ASSOCIATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE DES SALARIES)

MUTUELLE GENERALE

MALAKOFF- MEDERIC

Le Comité de Pilotage a choisi le groupe ANIPS qui propose une solution offrant :

- Une amélioration importante des garanties principales (honoraires soins courants, dentaire et optique)
- Un accès à une plus large gamme de soins proposés par le réseau ITELIS.
- Une baisse des taux de cotisation (de 3.34 à 3,22 % pour 1 personne, de 5.14 à 4.96 % pour 2 personnes, de 6.50 à 6.27 % pour 3 personnes et +). Ces pourcentages sont ceux du PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale.
- Le nouveau contrat permettra à ceux qui le souhaitent de souscrire à une sur-complémentaire améliorant le niveau des garanties. Le détail vous sera indiqué dans l'information VERLINGUE.

La subvention réservée aux frais de santé venant de l' I.L.L. restera identique ainsi que la proportion allouée aux retraités.

Vous allez recevoir dans les jours qui viennent une information de la part de la société VERLINGUE et de GENERATION, un bulletin d'inscription par mail ou courrier postal pour celles et ceux qui n'ont pas d'informatique.

Vous aurez aussi l'information sur les diverses prestations et les cartes de tiers payant suivront pour une mise en service le 1^{er} Janvier 2019.

C'est pour cela que vous devrez rester vigilants sur votre boîte mail pour ne pas rater l'information.

Nous vous en souhaitons une bonne réception et rendez vous à l'assemblée générale du 23 novembre pour d'éventuelles questions.

Pour le conseil d'administration de l' ARILL : Guy Bonnet l'un des représentants mutuelle.